

Chapitre 8

PREVENTION

Nouvelle classification

Alexandre Bellier

Contexte (1)

○ Besoin

- Mobilisation de la population nécessaire
- Champs d'application non couverts par des mesures extérieures
- Prise en compte des inégalités sociales et territoriales
- Intégrer la dimension politique et sociale de la promotion de la santé

Contexte (2)

- Problèmes :
 - La cible ne demande rien ("inconsciente") → convaincre
 - Courir un risque
 - Possibilité de se protéger
 - Maladies chroniques
 - Liées à notre comportement → participation du sujet
 - Manifestations sur un mode chronique → appropriation du problème

Nouvelle classification

- Prévention participative
- Proche de la classification de Gordon
 - Prévention Universelle
 - Prévention Orientée
 - Prévention Ciblée
- Inclus l'appropriation de la gestion de sa santé

Prévention participative

- Prévention universelle pour tous
 - Nécessité d'une éducation pour la santé
 - Participation à la gestion de sa santé = moyens + envie
- Prévention orientée
 - Pour certaines maladies dans des sous-groupes exposés
 - Education de la population sur des risques précis
- Prévention ciblée → éducation thérapeutique
 - Gérer le traitement des malades
 - Eviter la survenue des complications

Différence avec les classifications précédentes

- Inclusion des malades dans les populations cibles
 - Supprime la dichotomie soins vs prévention
 - Education thérapeutique faisant partie du soin
- Prévention plus délivrée
 - Appliquée à la totalité de la population
 - Recherche l'appropriation
- Entraîne la participation active de l'individu → prévention éducative

Pourquoi y croire ?

- Fiabilité de l'individu ?
- Bénéfice de l'éducation ?
- Capacité d'auto-thérapie ?
 - Effet placebo
 - Homéopathie
 - Syndrome de glissement
- Auto-thérapie soutenu par l'éducation
- Intégration dans une politique de promotion de la santé

Questions à choix multiple

- La classification participative :
 - A. Vise à déclencher une anticipation positive dans la population cible
 - B. Exclut les interventions extérieures
 - C. Repose en grande partie sur l'éducation du patient
 - D. S'applique aux malades et aux non-malades
 - E. Toutes les autres propositions sont fausses

Mentions légales

L'ensemble de ce document relève des législations française et internationale sur le droit d'auteur et la propriété intellectuelle. Tous les droits de reproduction de tout ou partie sont réservés pour les textes ainsi que pour l'ensemble des documents iconographiques, photographiques, vidéos et sonores.

Ce document est interdit à la vente ou à la location. Sa diffusion, duplication, mise à disposition du public (sous quelque forme ou support que ce soit), mise en réseau, partielles ou totales, sont strictement réservées aux Instituts de Formation en Soins Infirmiers de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'utilisation de ce document est strictement réservée à l'usage privé des étudiants inscrits dans les Instituts de Formation en Soins Infirmiers de la région Auvergne-Rhône-Alpes, et non destinée à une utilisation collective, gratuite ou payante.